



**Rassemblement
National**

Jordan Bardella

Tête de liste à l'élection européenne

Monsieur Jean-Jacques Buigne
UFAA
BP 124
38354 La Tour du Pin cedex

Nanterre le 20 mai 2019

Monsieur le Président,

Vous m'alertez, par l'intermédiaire de votre questionnaire, sur la situation difficile des tireurs sportifs, chasseurs et surtout des collectionneurs, en France, suite aux directives très restrictives de l'Union Européenne sur les armes, et particulièrement sur les armes de collections.

Les députés français au parlement européen du Rassemblement National ont été particulièrement actifs pour lutter contre la révision de la directive 91/477/EEC. La voie de Mylène Troszczynski a été particulièrement forte contre ce texte. Les armes visées (armes de collections, de chasses, ou de sports) n'ont en effet jamais servi pour commettre des attentats. Tous les terroristes s'approvisionnent sur le marché illégal des armes à feu qui prolifère en Europe, notamment via les pays des Balkans et les « zones grises », grâce à l'absence de frontières. Ce sujet est le grand absent des propositions. Durcir la législation sur les armes à feu n'aura donc aucun effet sur le commerce illégal et le marché noir. L'utilisation légale et encadrée d'armes à feu et leur suivi sont déjà largement suffisants dans le droit Français sans qu'il soit nécessaire d'en faire plus. Qu'on laisse donc les tireurs et collectionneurs en paix, pratiquer sereinement leurs loisirs, et qu'on s'attaque aux vrais problèmes.

Concernant la légitime défense, Gilbert Collard, député du Gard du Rassemblement National, a déposé le 21 juillet 2015 une proposition de loi sur ce thème. Elle stipule que l'acte de légitime défense est souvent accompli dans l'immédiateté par d'honnêtes citoyens dont la personne ou les biens sont menacés. Il ne leur est pas toujours possible d'apprécier en un instant si les moyens de défense employés sont proportionnés ou non à la gravité de l'atteinte ou de l'infraction qui les menace. Il propose donc de s'inspirer du

78, rue des Suisses
92000 Nanterre

www.rassemblementnational.fr

01 41 20 20 00



code pénal helvétique et d'adopter dans la législation nationale le texte suivant : « Dans le cas où cet acte est disproportionné, n'est pas pénalement responsable quiconque agit dans un état d'excitation ou de saisissement imputable à la menace qui a motivé son acte de défense. Quiconque agit sous l'influence d'une appréciation erronée des faits est jugé d'après cette appréciation si elle lui est favorable. »

Par ailleurs, le Rassemblement National a déposé le 10 mai 2019, par l'intermédiaire de son sénateur Stéphane Ravier, une proposition de loi visant à reconnaître la présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre.

Sur la question des neutralisations, il est évident que les normes du Banc d'Épreuve de Saint-Etienne devraient servir de guide à toute harmonisation européenne. Il s'agit en effet d'un procédé garantissant de manière tout à fait satisfaisante l'irréversibilité du processus, tout en restant respectueux de l'apparence extérieure de l'arme, point essentiel pour tout collectionneur. Le Rassemblement National défendant par principe la primauté des normes nationales sur les normes européennes, l'ensemble des directives qui en trahissent l'esprit ne devraient recevoir aucun début d'application en France. Dans la même logique, la catégorie D, en ce qu'elle concerne des passionnés détenteurs d'armes ne présentant aucun danger réel, devrait être bien entendu rétablie et le classement des armes antérieure à 1899 comme pièces d'antiquité généralisé.

D'une manière générale, notre mouvement œuvre à la promotion du tir sportif, de nombreux adhérents et cadres pratiquent régulièrement ce loisir. Il en va de même pour la pratique de la chasse. Soyez donc assuré de trouver parmi nous des relais naturels de vos intérêts et de votre passion auprès des différentes instances nationales et européennes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Jordan Bardella

Tête de liste RN à l'élection européenne